

J'étudie à

L'Université

de Strasbourg



Carte de Strasbourg



version simplifiée



Contades

Halles / Tribunal

Gare centrale

Grande île

Cathédrale

Koenigshoffen

Gare / Porte de Schirmeck

Petite France

Aéroport
Strasbourg-Entzheim

Hôpital
(NHC)

Mairie / Eurométropole
(centre administratif)

Montagne verte

Elsau

Autres campus :

Colmar

Haguenau

Illkirch

Cronenbourg -
Schiltigheim

Sélestat



Comment se déplacer ?

À vélo grâce à ses nombreuses pistes cyclables, à pied, ou via le réseau de bus et de tramway.

Palais universitaire

Jardin botanique

Krutenau

Esplanade

Maison universitaire internationale

Neudorf

Port du Rhin

ALLEMAGNE
(600 m)

- Principales routes / rues
- Canaux / voies d'eau
- ||||| Train
- Quartiers
- Principaux campus étudiants
- ▨ Campus central
- 📍 Lieux importants
- 🌳 Parcs / jardins

Quel temps fait-il à Strasbourg ?

Le climat de la plaine d'Alsace est semi-continental. Les écarts de température sont très élevés d'une saison à l'autre.

 HIVER	 ÉTÉ
Entre 0 et 5°C en moyenne. Parfois jusqu'à -12°C.	Entre 14 et 26°C en moyenne. Parfois jusqu'à 38°C.

SOMMAIRE

- 2 Carte de Strasbourg
- 6 Préambule
- 7 Édito
- 8 Quel étudiant suis-je ?

À faire avant mon arrivée

- 10 Je confirme mon admission
- 11 Je vérifie que mon niveau de langue en français est suffisant
- 12 Je fais ma demande de visa
- 14 Je cherche un logement
- 17 J'ouvre mon compte bancaire
- 18 Je finance ma mobilité



À faire dès mon arrivée

- 24 Je participe à des programmes courts
- 27 Je m'inscris et je choisis mes cours
- 28 Je récupère mon Pass campus
- 29 Je m'oriente sur le campus
- 30 Je demande mon titre de séjour
- 32 Je pense à ma santé



Je m'intègre à la vie étudiante

- 36 Je profite des services universitaires
- 40 Je participe aux événements d'accueil et d'intégration
- 43 Je demande le soutien d'un parrain ou d'une marraine



Je réussis mon année universitaire

- 46 Cours et évaluation
- 48 Boîte à outils pour réussir son année universitaire
- 49 J'améliore mon niveau de français
- 51 Il y a aussi...
- 52 À qui s'adresser ?
Carnet d'adresses
- 59 Check-list de départ
- 60 Glossaire
- 62 Index par mots-clés
- 63 Crédits





Ce guide est un outil très pratique pour vous aider à préparer votre arrivée et votre installation à Strasbourg. Il regroupe des informations administratives mais aussi plus pratiques concernant l'Unistra (Université de Strasbourg). Vous venez dans le cadre d'une mobilité internationale, d'une admission régulière pour participer à un programme court ou un stage ? Tout ce que vous devez savoir et les étapes à suivre sont ici !

Mode d'emploi

Don't get lost in translation

Les termes et expressions françaises spécifiques à chaque chapitre sont expliqués dans cet onglet.



→ lien



→ lien

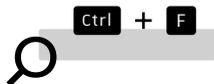
Renvoi vers une autre page

Vous trouverez des informations complémentaires dans un autre chapitre de ce guide.

Recherche par mot-clé

Naviguez à l'aide de l'index situé à la fin de ce guide. Les mots repérés, ainsi sont expliqués dans le glossaire.

Astuces



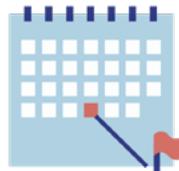
Vous consultez la version pdf ?

Le raccourci clavier CTRL + F (PC) ou CMD + F (MAC) vous permettra de rechercher un mot dans le document.



Vous consultez la version papier ?

Prenez des notes, cornez des pages, collez-y des post-it... ce guide sera votre outil pratique !



Préparez votre rétroplanning

L'outil « calendrier » de votre téléphone ou de votre boîte email vous permettra d'ajouter les dates et étapes à ne pas manquer.

Ce document ne remplace pas les documents officiels de l'Université de Strasbourg ou ceux d'instances gouvernementales, qui ont préséance. Les renseignements, les contacts et les coûts indiqués dans ce guide sont ceux prévus au moment de sa publication. Ils peuvent être modifiés sans préavis. Les informations contenues dans ce guide s'entendent sous réserve de toute modification des textes de loi.



Pr Irini Tsamadou-Jacobberger,
Vice-présidente Europe et
relations internationales

Prof. Irini Tsamadou-Jacobberger | vice-présidente
Europe et Relations internationales | Vice President
for Europe and International Relations

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Université de Strasbourg. Vous arrivez dans une université internationale et interculturelle, ouverte sur le monde, avec plus de 10 000 étudiants internationaux issus de près de 150 pays.

L'université de Strasbourg vous propose plusieurs dispositifs d'accueil pour faciliter votre arrivée et bien vous intégrer à Strasbourg. Le parrainage par les pairs mis en place tout au long de l'année en est un exemple fort, ce dispositif est organisé par la Direction des relations internationales et par les facultés. L'objectif est de vous accompagner pour réussir votre année.

Cette dynamique en terme d'accueil a permis à l'Université de Strasbourg d'obtenir le label « Bienvenue en France » avec trois étoiles (le plus haut niveau) en juillet 2019. Ce label national suivi et mis en œuvre par la Direction des relations internationale est une reconnaissance des initiatives de nos équipes pour vous accompagner avant votre arrivée puis tout au long de votre séjour en France.

Le guide que vous avez en main vous informe sur les étapes à suivre pour réussir votre insertion dans notre université : demande de visa et de titre de séjour, inscription, organisation de vos cours et des évaluations, nos conseils vie pratique, votre **check-list de départ...**

Vous y trouverez également les contacts pour répondre à vos questions dans la rubrique **À qui s'adresser ? Carnet d'adresses**. Profitez de nos actions d'accueil mises en place dans le cadre du label Bienvenue en France, et ce dès à présent (**Je demande le soutien d'un parrain ou d'une marraine**).

Vous ne savez pas par où commencer ? Suivez le parcours de l'étudiant international détaillé dans le **sommaire** ou procédez par **mots clés**.

J'espère que ce guide vous aidera à préparer votre arrivée et à saisir les formidables opportunités que vous offre notre université.

Je vous souhaite une très belle arrivée à Strasbourg.

Retrouvez notre vidéo de présentation de ce guide d'accueil, à l'adresse :



→ unistra.fr → International

Ainsi que notre vidéo d'accueil sur la page internationale de l'Université de Strasbourg :



→ unistra.fr → International

Quel étudiant suis-je ?



Don't get lost in translation

Cursus de formation initiale

Formation ordinaire notamment suivie par les étudiants français de l'Université de Strasbourg.



Je suis...



Étudiant d'une université étrangère et j'effectue une mobilité internationale à l'Université de Strasbourg

En programme de mobilité internationale

Vous effectuez une mobilité internationale à l'Université de Strasbourg, pour au moins un semestre, dans le cadre d'un programme d'accueil ou d'échange (Erasmus + ou accord de coopération entre l'Université de Strasbourg et votre établissement d'origine ou d'un accord de réseau d'universités tel qu'Euclid - Le Campus européen).

En formation diplôme multiple

Vous effectuez une mobilité internationale à l'Université de Strasbourg (Unistra) dans le cadre d'un programme vous permettant d'obtenir plusieurs diplômes (diplôme de votre université d'origine et diplôme de l'Unistra).

Je suis...



Étudiant international indépendant et je m'inscris dans une formation à l'Université de Strasbourg

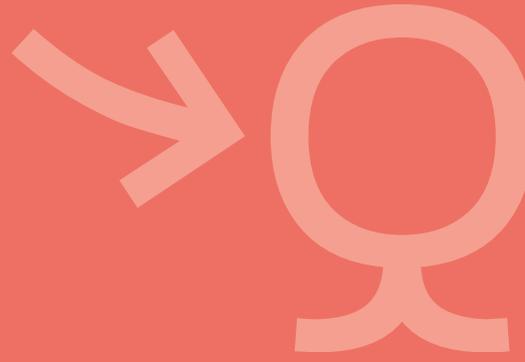
Vous arrivez de l'étranger pour vous installer et poursuivre vos études à l'Université de Strasbourg dans un cursus de formation initiale.

Je suis...



Étudiant international et j'effectue un stage ou un programme court à l'Université de Strasbourg

Vous venez suivre une formation particulière ou un stage de courte durée en laboratoire, dans un service ou au sein d'une composante (faculté / école / institut) de l'université.



**À faire
avant
mon
arrivée**



Don't get lost in translation

CVEC : Contribution vie étudiante et de campus
La CVEC est une cotisation qui permet notamment d'accéder aux services de santé de l'université, à la pratique sportive, à l'art et la culture. Montant 2021-2022 : 92 €.

Je confirme mon admission



1 AVANT VOTRE ARRIVÉE : VIA LA PLATEFORME UTILISÉE

◆ **Vous êtes étudiant international indépendant :**
pensez bien à confirmer votre admission avant votre arrivée via la plateforme utilisée (eCandidat, Études en France) ou dans certains cas par email ou courrier postal.

◆ **Vous êtes étudiant en mobilité internationale :**
votre candidature se fait généralement sur la plateforme Moveon (ou une autre plateforme selon l'organisation de votre école / faculté / institut), et Études en France pour les étudiants non européens des pays concernés.

2 DÈS QUE VOUS ARRIVEZ : AUPRÈS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Même si vous avez une lettre de pré-inscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez alors valider votre inscription auprès de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

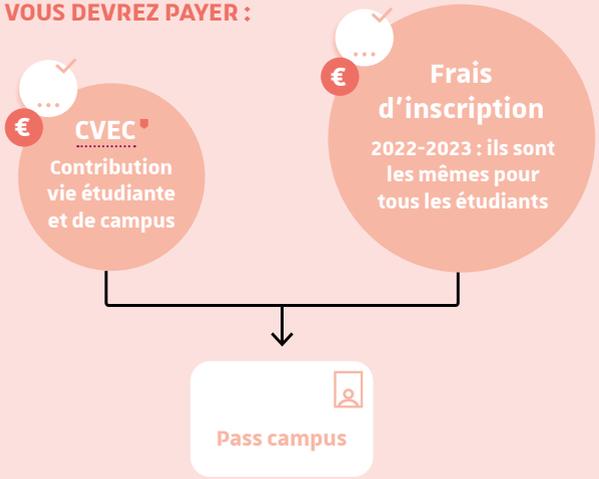
POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE, VOUS DEVREZ PAYER :



important



Si vous êtes étudiant en mobilité internationale (Erasmus+, Hors Erasmus+ ou encore Eucor - Le campus européen), **vous ne paierez ni les frais d'inscriptions ni la CVEC.**



Montant des frais d'inscription : unistra.fr → Formation → Admission, inscription et scolarité → Inscription à l'Université → Droits d'inscription



Contact : mui-info@unistra.fr

Je vérifie que mon niveau de langue

en français est suffisant



Don't get lost in translation

CORI

Le Correspondant relations internationales est la personne de contact au sein de votre faculté / école / institut.

La plupart des cours se déroulent en français. Il vous sera généralement demandé un **niveau B2**.

Le niveau de langue exigé peut être différent pour les étudiants en programmes de mobilité internationale.

Renseignez-vous auprès de votre CORI[®] (Correspondant relations internationales) de l'Université de Strasbourg.

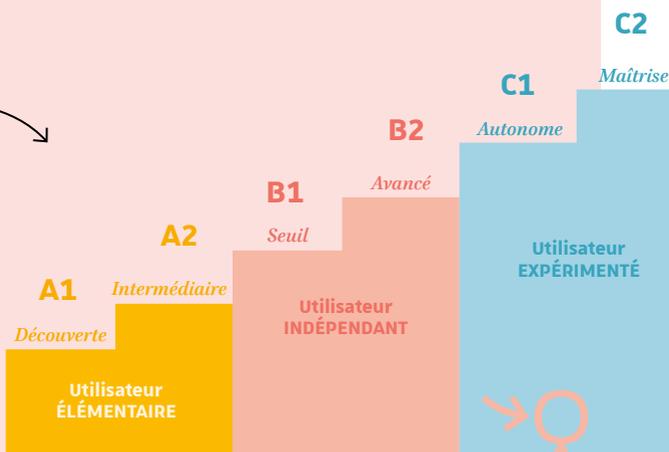


Pour améliorer votre niveau de langue française → "J'améliore mon niveau de français", page 49



Niveaux de langue

Selon le CECRL
(Cadre Européen Commun
de Référence pour les Langues)





Vous avez besoin d'un visa pour étudier en France si :



vous êtes étudiant international et vous venez d'un pays hors EEE (Espace Economique Européen) et Suisse ;



Liste des pays membres de l'EEE :
→ Pays | Union Européenne (europa.eu)



vous n'habitez pas déjà en France et vous n'avez pas encore de titre de séjour.



Simulateur pour savoir si vous avez besoin de faire une demande de visa :
→ france-visas.gouv.fr

Démarches



Si vous vous êtes inscrit à l'Université via la plateforme « **Études en France** », votre demande de visa sera automatiquement transmise.



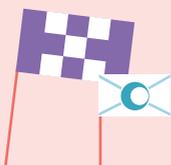
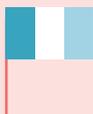
Liste des pays concernés par la plateforme « Études en France » :
→ campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france



Sinon vous devrez faire votre demande de visa auprès de l'ambassade ou du consulat de France de votre lieu de résidence.



Coordonnées de tous les consulats et ambassades de France :
→ diplomatie.gouv.fr → Le ministère
→ Annuaires du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
→ Ambassades et consulats français à l'étranger



Différents types de visa

Votre visa dépendra de la durée de votre séjour en France :



Si vous restez moins de 3 mois en France : VISA ÉTUDIANT COURT SÉJOUR

Selon la nature de votre séjour, votre visa pourra porter la mention :

- « Court séjour pour études » ou
- « Étudiant concours »



Si vous résidez de 4 mois à 1 an en France : VISA ÉTUDIANT LONG SÉJOUR

Votre visa sera soit un :

◆ Visa « long séjour valant titre de séjour » (VLS-TS)

Le VLS-TS peut porter la mention :

- « Étudiant pour des études au niveau licence, master et doctorat »
- « Passeport talent » pour certains doctorants
- « Mention stagiaire »

soit un :

◆ Visa « long séjour temporaire » (VLS-T)

Le VLS-T concerne principalement des étudiants venant pour une formation courte (notamment dans le cadre d'échanges) et les stagiaires professionnels. Il n'est pas renouvelable et ne donne pas les mêmes droits qu'un VLS-TS.

Si vous avez besoin d'un visa pour venir en France, vous devrez alors prouver que vous disposez au minimum de 615 €/mois pour vivre en France.

Vous pourrez prouver ces ressources par :



une attestation de bourse d'études ;



une attestation de prise en charge par un garant en France.



un ordre de virement permanent de **votre banque** ;



Plus d'informations :
→ "Trouver un garant", page 15



important



Demandez le bon visa car vous ne pourrez pas le modifier après votre arrivée en France.

important



Pensez à **prendre une assurance santé personnelle** avant votre arrivée car vous ne pourrez pas bénéficier de l'Assurance maladie.



Offres de logement

Se loger est l'un des grands défis de la vie étudiante, mieux vaut s'y prendre tôt ! Trouvez votre logement parmi les solutions les plus adaptées aux étudiants.



Vidéo de Campus France sur Youtube :
→ « Se loger pendant ses études »



Et sur le site internet de l'Université de Strasbourg :
→ unistra.fr → Vie des campus
→ Logement

Don't get lost in translation

Crous

Le Crous est un organisme public. Son rôle est d'améliorer les conditions de vie des étudiants (aides sociales, logement, restauration, accueil des étudiants étrangers, etc.). Il s'occupe des résidences et cités universitaires en France.

EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE



Vous êtes étudiant en mobilité internationale :

Vous pouvez faire une demande de logement en cité ou en résidence universitaire du Crous après de la Direction des relations internationales lors de votre candidature en ligne à l'Université de Strasbourg.



Comment faire ? Pour télécharger le guide DSE (Dossier social étudiant) :
→ etudiant.gouv.fr
→ Bourses et logement: constituez votre dossier social étudiant (DSE).



Vous êtes étudiant boursier (du gouvernement français ou de votre gouvernement par Campus France) :

L'affectation des logements est faite directement par Campus France Strasbourg.



Pour les autres étudiants :

Il peut y avoir des logements disponibles pour les étudiants arrivant en dehors de ces périodes.



Logements du Crous disponibles à la réservation :

ou



important

Les logements du Crous sont destinés à des étudiants avec un petit budget. **Le nombre de places est donc limité.**



OUTILS PRATIQUES POUR ORIENTER VOTRE RECHERCHE

◆ Guide du logement - Étudiants internationaux



→ unistra.fr → Vie des campus → Logement

Trouver un garant

Pour effectuer une demande de logement vous devez avoir un garant^{*}. Il existe plusieurs solutions :

◆ Garantie Visale (proposée par Action Logement) :

Si vous résidez en logement privé et que vous n'avez personne à qui vous adresser, et selon les critères d'éligibilité, vous pouvez bénéficier gratuitement de la garantie Visale.

Pour cela, vous devez réaliser votre demande avant la signature du bail et avoir un titre de séjour valide.



Procédure Visale :

→ campusfrance.org → Étudiants
→ S'organiser → Logement
→ Trouver un garant
→ Dispositif Visale



Je teste mon éligibilité

→ www.visale.fr
→ Je teste mon éligibilité



Pour déposer une demande :

→ visale.fr → Je demande Visale

◆ LOCA-PASS (proposé par Action Logement) :

Un service gratuit qui vous permet l'avance ou le paiement du dépôt de garantie.



Contact : Action logement

2, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg
03 69 73 86 60
actionlogement.fr



→ locapass.actionlogement.fr

Don't get lost in translation

Garant

Personne physique (membre de la famille, ami, tiers) ou morale (entreprise, banque, association) qui s'engage à payer le loyer du locataire, en cas d'insolvabilité de celui-ci.



important

Ne versez aucune somme d'argent avant d'avoir visité le logement ou signé un contrat de location. Pour bénéficier de conseils ou d'une assistance juridique en matière de logement, vous pouvez contacter gratuitement l'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement).



→ adil67.org



Assurance multirisque habitation



En France, il est obligatoire d'assurer son logement. Cette assurance vous permet d'être couvert en cas de sinistre dans votre logement (dégât des eaux, vol, incendie, etc.).

Afin d'être couvert par la garantie Responsabilité civile, assurez-vous qu'elle soit bien incluse dans votre contrat d'assurance multirisque habitation.

Vous pourrez souscrire à une assurance auprès de votre banque ou chez un assureur privé.

Son coût est compris entre 20 et 80 € par an, selon les garanties supplémentaires choisies.

Don't get lost in translation

Responsabilité civile (RC)

C'est l'obligation de réparer le dommage causé à une ou plusieurs autres personnes. Elle peut faire l'objet d'une assurance.



Assurer son logement, quelles obligations légales ? »

- Etudiant.gouv.fr
- vous loger
- logements : conseils, droit
- Assurer son logement : quelles obligations ?



Exemples d'assurances :



Comparateur d'assurances :

- quechoisir.org
- Argent assurance
- Assurance habitation
- Comparateur assurance habitation

Taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public

En tant que locataire vous devrez payer deux impôts : la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel public. Ces taxes sont annuelles et se paient au même moment. La contribution à l'audiovisuelle appelée également redevance télévision ne doit être payée que si vous déclarez avoir une télévision.

En 2020, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80 % des logements.

Vérifiez si vous bénéficiez d'une exonération partielle ou totale de cette taxe sur le simulateur en ligne.



Simulateur en ligne :

- impots.gouv.fr
- Particulier
- Simuler vos impôts
- Simulateur de la réforme de la taxe d'habitation pour 2021

J'ouvre mon compte bancaire



Si vous séjournez en France plus de trois mois, il est conseillé ou obligatoire dans certains cas d'ouvrir un compte bancaire pour vous permettre de :



Percevoir vos bourses, salaires, aides au logement et remboursements des frais médicaux.



Obtenir une carte bancaire (utilisée pour la plupart des démarches et des règlements de frais).



Obtenir des RIB (relevé d'identité bancaire) pour payer votre loyer, vos factures ou pour être payé par virement.

Pour ouvrir un compte bancaire dans n'importe quelle banque en France, vous aurez besoin de 3 documents :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile (facture de téléphone, électricité...);
- une attestation de scolarité.

Afin de faciliter vos démarches, nous vous invitons à :

- demander à votre banque dans votre pays de provenance si elle est associée à un réseau français ;
- vous renseigner sur les différentes banques en ligne (carte bancaire gratuite) ;
- prendre contact avec la Maison universitaire internationale pour obtenir sur demande la liste des banques situées à proximité du campus de l'Esplanade.

L'ouverture d'un compte est généralement gratuite mais certains services peuvent être payants.



Tout les étudiants ont le droit d'ouvrir un compte bancaire en France :

- campusfrance.org
- S'organiser
- Compte bancaire

important 

Soyez vigilants avant l'ouverture d'un compte bancaire. **Lisez les conditions proposées, afin de choisir l'offre qui vous convient le mieux.**





Pour étudier dans de bonnes conditions, vous devez avoir des ressources financières adaptées au coût de la vie en Alsace.

Combien ça coûte ?

Le premier mois suivant votre arrivée est toujours celui qui coûte le plus cher. Ce budget permet d'estimer la somme à prévoir pour votre installation :

DÉPENSES PRINCIPALES POUR LE 1^{ER} MOIS



PREMIER LOYER

entre 200
et 800 €



DÉPÔT DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT (1 MOIS DE LOYER)

entre 200
et 800 €



ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION DU LOGEMENT

entre 20
et 80 €/an



AUTRES FRAIS D'INSTALLATION

(TÉLÉPHONE,
ÉLECTRICITÉ,
INTERNET, ETC.).
jusqu'à 100 €



ADHÉSION À UNE MUTUELLE SANTÉ (FACULTATIF)

entre 70 et
300 €/an



TÉLÉPHONE PORTABLE

entre 2
et 30 €/mois
selon les offres



BOX INTERNET

entre 10
et 30 €/mois
selon les offres



TRANSPORTS (CTS)

L'Eurométropole de
Strasbourg propose
une tarification
solidaire qui permet
une réduction de
l'abonnement.
Cette réduction
est valable 12
mois et peut être
renouvelée.



Vérifier votre
éligibilité :

- cts-strasbourg.eu
- Titres de transport
- Titres et tarifs
- Tarification solidaire

Télécharger l'appli CTS
transports Strasbourg :
[Lien Google play](#)
[Lien App Store](#)



AUTRES FRAIS LIÉS À L'UNIVERSITÉ (FOURNITURES, LIVRES, ETC.)

environ 50 €



CVCC (CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS)

95 € pour l'année
universitaire
2022-2023



Si vous n'êtes
pas exonéré :

→ "Je confirme mon
admission", page 10



FRAIS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ (HORS ÉTUDIANT EN MOBILITÉ INTERNATIONALE)

entre 113
et 601 €



Si vous n'êtes
pas exonéré :

→ "Je confirme mon
admission", page 10



important

Le Pass campus (carte étudiante) peut vous permettre de bénéficier de réductions étudiantes dans certains magasins et commerces.

◆ DÉPENSES DE LA VIE QUOTIDIENNE



SANDWICH
entre 4 et 6 €



BAGUETTE
entre 0,50 et 2 €



**REPAS EN RESTAURANT
UNIVERSITAIRE**
entre 3 et 5 €



CAFÉ
entre 0,50 et 2 €



PETITE BIÈRE
environ 2,50 €



**TARTE FLAMBÉE
(SPÉCIALITÉ LOCALE)**
entre 6 et 11 €



**PLACE
DE CINÉMA**
entre 5 et 6,50 €



**ENTRÉE
À LA PISCINE**
3 €



ENTRÉE AU MUSÉE
*gratuite avec le
dispositif carte culture*



COIFFEUR
entre 20 et 45 €



LAVOMATIC
entre 3 et 5 €



**CONSULTATION DE
MÉDECINE GÉNÉRALE**
23 €

*avance de frais obligatoire
avant d'obtenir la carte
de l'assurance maladie*

Je travaille pendant mes études

Vous pourrez travailler en France en dehors de vos études jusqu'à 60 % du temps de travail légal (964 heures/an) si :



**vous êtes étudiant originaire
d'un pays de l'EEE** (Espace
Economique Européen) ;



**vous possédez un titre de séjour
étudiant** ou un **visa valant titre de
séjour** (VLS-TS) valides portant la
mention « autorisé à travailler ».

Les doctorants ayant un VLS-TS mention « passeport talent pour un doctorat » ne sont pas autorisés à avoir un emploi annexe.

Les étudiants algériens pourront travailler en France jusqu'à 50 % du temps de travail légal.



JOBS ÉTUDIANTS

Trouvez un job étudiant compatible avec vos études sur :

→ Le site internet de l'université :



- unistra.fr
- Vie des campus
- Jobs étudiants

→ Le site Jobaviz du Crous :



- jobaviz.fr

→ Le site de la MGEL :



- mgel.fr
- Services et Avantages
- Le service Emploi
- Consulter les offres



Je bénéficie d'aides financières

AIDE AU LOGEMENT

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'aide financière au logement (APL ou ALS) versée par la CAF (Caisse d'allocations familiales) et en connaître le montant, faites une simulation :



- caf.fr
- Services en lignes
- Faire une simulation
- Vous n'êtes pas allocataire
- Le logement

Cette demande est à faire en ligne, dès que vous trouvez un logement. Son montant peut varier selon le montant de votre loyer, vos ressources, etc.

Vous devez avoir un contrat de location en votre nom, avoir ouvert un compte bancaire et au besoin disposer d'un titre de séjour ou VLS-TS (Visa de long séjour valant titre de séjour) valide.



- Mode d'emploi CAF : déposer une demande d'aide au logement
- caf.fr
- Demander une prestation
- Vous n'êtes pas allocataire
- Le logement
- Aide au logement
- Faire la demande



Contact :
CAF du Bas-Rhin
22, route de l'Hôpital,
67092 Strasbourg CEDEX

AUTRES SOUTIENS FINANCIERS



important

Renseignez-vous
au moins 6 mois
à l'avance sur les
programmes de bourse.

Pour découvrir l'ensemble des programmes de bourses qui peuvent vous concerner, consultez l'annuaire des bourses de Campus France.



→ campusbourses.campusfrance.org

En voici une sélection :

- Bourse Erasmus+ de l'Union européenne.
Contact : Service relations internationales de votre établissement.
- Bourse IDEX (sur nomination par les formations proposant cette bourse au sein de l'Université de Strasbourg).
- Bourses d'excellence Eiffel : vous justifiez d'un excellent parcours universitaire et vous souhaitez poursuivre vos études en France au niveau master ou doctorat.
- Bourse sur critères sociaux (Crous) : vous devez habiter en France depuis plus de deux ans et être rattaché fiscalement en France. Le DSE (Dossier social étudiant) permet d'effectuer simultanément les demandes de bourse et de logement.
- Bourse du gouvernement français (sur nomination) : adressez-vous avant votre départ au service culturel de l'ambassade de France de votre pays d'origine.



Plus d'informations :

→ "Je cherche un logement", page 14



Informations

→ crous-strasbourg.fr

→ Bourses



Contact :

dri-bourses@unistra.fr



Contact :

Cellule Eucor - Le Campus européen,
Institut Le Bel, Campus Esplanade
campus-europeen@unistra.fr







**À faire
dès
mon
arrivée**



Programmes courts organisés par la Direction des relations internationales (DRI)

La Direction des relations internationales organise des programmes courts dans le cadre de différents partenariats internationaux.

Ces programmes, souvent en langue anglaise, sont réalisés sur mesure pour répondre aux demandes de nos partenaires et peuvent porter sur différentes thématiques dans plusieurs domaines :



**ART, LETTRES,
LANGUES**



**SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES**



**DROIT, ÉCONOMIE
ET GESTION,
SCIENCES
POLITIQUES
ET SOCIALES**



**SCIENCES ET
TECHNOLOGIES**



SANTÉ

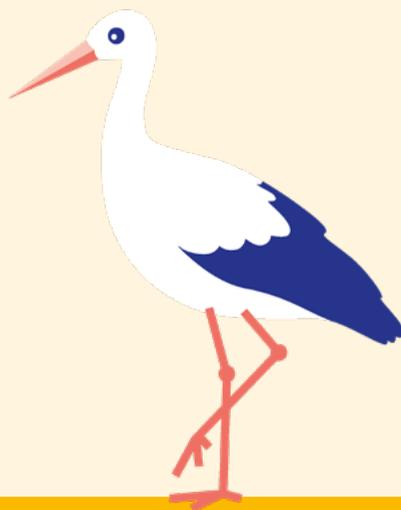
Un programme linguistique et culturel est également proposé en complément des cours : initiation à la langue française, initiation à la langue alsacienne, découverte de la ville ou encore des institutions européennes.



- unistra.fr
- International
- Venir à Strasbourg
- Étudiants en programme court
- Programmes courts organisés par la DRI



Contact :
dri-contact@unistra.fr



Programmes courts FLE

Français langue étrangère



Stage intensif de français langue étrangère "Bienvenue en France"

À destination des étudiants en
mobilité internationale qui font
leur rentrée en septembre.

Ce stage est proposé

par l'Université de Strasbourg dans le cadre du label "Bienvenue en France".

Pour intégrer ce stage, vous devez avoir validé un niveau B1.



Contact :

dri-contact@unistra.fr



Renseignez-vous auprès de votre faculté / école / institut afin de savoir s'ils organisent des programmes courts, parfois appelés écoles d'été ou d'hiver. Ces programmes durent en général de plusieurs jours à plusieurs semaines.

En voici une sélection :



Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)

Le CEIPI organise des séminaires de formation pour approfondir ses connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle.



Site du centre :
→ www.ceipi.edu



Lien YouTube :
→ www.youtube.com/c/CEIPIStrasbourg



École d'ingénieurs Télécom Physique

Télécom Physique Strasbourg organise deux programmes courts autour des thématiques de la robotique médicale et des technologies de l'information pour la santé, de la photonique pour la santé et du traitement des images médicales.



Site de l'école :
→ www.telecom-physique.fr



Winter school Programme :
→ www.master-iriv.fr/m1/winter-school



Tih Programme :
→ www.master-iriv.fr/international/tih-program



Faculté de Physique et Ingénierie

La Faculté de physique et ingénierie organise des écoles d'été dont les thématiques varient chaque année.



Site de la faculté :
→ physique-ingenierie.unistra.fr



Programme :
→ esc.u-strasbg.fr



Faculté de Chimie

La Faculté de Chimie organise une école d'été tous les deux ans autour de la thématique de la Chimie et Chémoïnformatique.



Site de la faculté :
→ infochim.u-strasbg.fr



Programme :
→ infochim.u-strasbg.fr/spip.php?rubrique259

Je m'inscris et je choisis mes cours



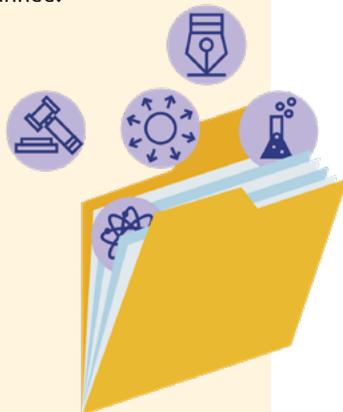
À votre arrivée à Strasbourg, vous devrez vous inscrire administrativement et pédagogiquement. Ces inscriptions se font auprès de la scolarité de votre faculté / école / institut.

Si vous poursuivez vos études à l'Université de Strasbourg, vous devrez alors renouveler votre inscription au début de chaque année.



Contact :

mui-info@unistra.fr



Contrat pédagogique

Vous êtes étudiant en mobilité internationale, vous devez finaliser votre inscription à l'Université de Strasbourg en procédant à votre inscription pédagogique (sur la base du contrat pédagogique et de ses éventuelles modifications). Ne ratez pas cette étape obligatoire pour pouvoir participer à vos cours et aux examens.

Renseignez-vous auprès de votre faculté / école / institut afin de savoir quand et comment faire votre inscription pédagogique.



Coordonnées :

→ unistra.fr

→ Formation

→ Facultés, Écoles, Instituts

Accès numériques : activation du compte Unistra

Votre inscription administrative vous donne le droit d'accéder aux services numériques de l'université via votre compte Unistra.

Ce compte Unistra doit être activé à l'adresse ernest.unistra.fr. Cliquez sur « Activation du compte » et laissez-vous guider, vous obtiendrez le login et choisirez un mot de passe : c'est rapide mais cela nécessite les informations d'inscription (certificat de scolarité ou Pass Campus).



→ ernest.unistra.fr

→ Activation du compte



Je récupère mon Pass campus



Le Pass campus est la carte étudiant de l'Université de Strasbourg. Vous recevrez votre Pass campus à votre arrivée en allant le récupérer au bureau de votre scolarité.

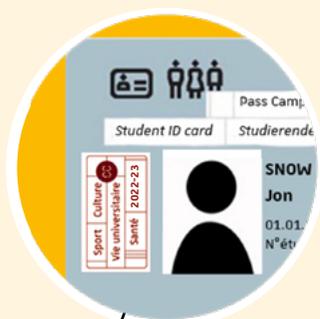
Votre Pass campus intègre le paiement sans contact, se recharge en ligne et comprend les services suivants :

→ paiement des repas dans les restaurants et cafétérias du Crous



Pour charger votre Pass campus :
→ izly.fr

- accès aux bâtiments ;
- emprunt d'ouvrages dans toutes les bibliothèques des universités alsaciennes ;
- impression / scan / photocopie ;
- accès à la santé universitaire ;
- accès à la vie universitaire ;
- accès aux activités sportives ;
- accès au dispositif Carte culture.



sticker

Votre Pass Campus aura un sticker pour prouver sa validité pour l'année en cours et pour autoriser votre accès aux activités sportives, culturelles, de santé et de la vie universitaire.



Plus d'informations :
→ "Le dispositif Carte culture", page 37

Si vous êtes étudiant stagiaire et effectuez un stage de plus de 2 mois, vous devrez alors faire une demande de Pass campus auprès du gestionnaire relations humaines de votre faculté / école / institut. La demande est gratuite.

Je m'oriente sur le campus



Plan de l'Université de Strasbourg

Consultez le plan interactif du campus pour vous orienter et trouver les ressources dont vous avez besoin. Pour faciliter vos déplacements, utilisez la fonction de recherche.



Plan interactif :
→ plans.unistra.fr



La "Carte de Strasbourg", page 2, vous apportera également un aperçu des lieux de vie étudiante au cœur de Strasbourg (restaurants universitaires, bibliothèques, campus...).

Maison universitaire internationale

La Maison universitaire internationale (MUI) est le lieu emblématique de l'accueil international de l'Université de Strasbourg. Aujourd'hui, la MUI regroupe les différents services centraux de l'université qui accueillent les publics internationaux :

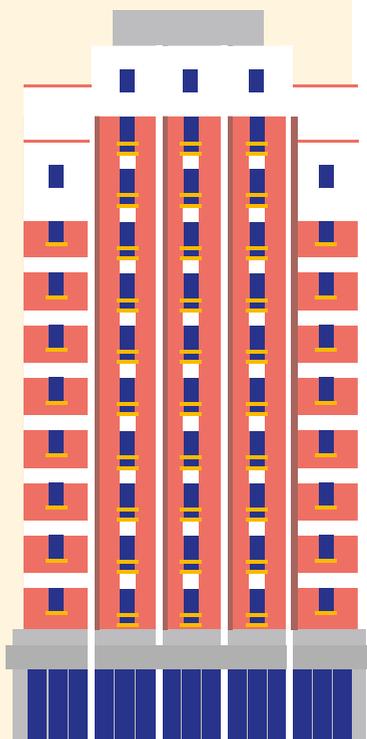
- le pôle Mobilité Erasmus+, le pôle Mobilité hors Erasmus+, et le pôle Bienvenue en France de la Direction des relations internationales ;
- le Centre Euraxess de la Direction de la recherche et de la valorisation ;
- le Bureau d'accueil des étudiants internationaux et des migrants de l'Université de Strasbourg ;
- le bureau du groupement universitaire transfrontalier « Eucor – Le Campus européen ».



→ unistra.fr
→ International
→ Vos interlocuteurs
→ La Maison universitaire internationale



Maison universitaire internationale – Université de Strasbourg
11, presqu'île André Malraux 67100 Strasbourg
(Rez-de-chaussée du bâtiment)
03 68 85 66 49 / mui-info@unistra.fr





Première demande de titre de séjour / validation de votre visa

- Cas le plus fréquent : vous avez un visa pour une durée de 4 mois à 1 an avec mention « Étudiant » ou « Passeport Talent ».
- Si votre visa a une durée de 3 mois (étudiants algériens) : vous aurez 2 mois pour demander votre titre de séjour après de la Préfecture, dès votre arrivée en France.
- Si vous étiez mineur lors de la demande de visa (mention « mineur-scolarisé ») : vous devrez demander votre titre de séjour 2 mois avant votre majorité, auprès de la Préfecture.
- Si votre visa porte la mention « dispense de carte de séjour » : vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous devrez obligatoirement valider votre « visa long séjour valant titre de séjour » (VLS-TS) en ligne dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France.



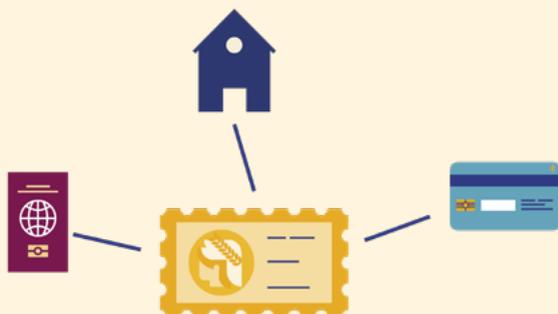
Site internet de la Direction générale des étrangers en France :
→ administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

Vous aurez besoin de votre passeport, d'une adresse stable en France et d'une carte bancaire pour payer le timbre fiscal. Pour finaliser la validation, vous devrez également payer une taxe de délivrance qui peut être réglée en ligne :



→ timbres.impots.gouv.fr

ou dans un bureau de tabac (timbre fiscal électronique, « Titre pour étrangers »).



Pensez bien à conserver la confirmation envoyée au format PDF suite à votre validation. Ce document pourra vous être demandé lors de vos démarches administratives.

Renouvellement de votre titre de séjour

La demande de renouvellement de votre titre de séjour est désormais dématérialisée.



3 mois avant la fin de validité de votre VLS-TS (visa de long séjour valant titre de séjour) ou de votre titre de séjour vous devrez directement déposer votre demande en ligne :

 <http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>

Grâce à cette démarche :

- Vous n'avez plus de rendez-vous à prendre en préfecture ni à vous déplacer pour vous assurer du dépôt de votre demande ;
- Vous pouvez effectuer votre demande de renouvellement depuis votre smartphone, Ipad ou ordinateur ;
- Vous pouvez consulter à tout moment sur votre compte en ligne l'état d'avancement de votre dossier ;
- Vous devrez uniquement vous présenter physiquement en préfecture au moment de la remise de votre titre de séjour.

Attention, si vous présentez votre demande de renouvellement de titre de séjour hors délai, vous devrez payer une taxe de 180 € (sauf cas de force majeure ou présentation d'un visa valide).



Contacts :

- Direction générale des étrangers en France :
0806 001 620 / dgef-support@interieur.gouv.fr
ou
- Université de Strasbourg :
mui-info@unistra.fr ou dri-contact@unistra.fr

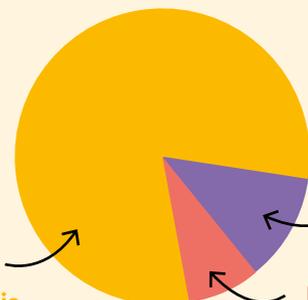


Je pense à ma santé



Il existe en France deux organismes qui se complètent pour la **prise en charge de la majorité de vos frais de santé** :

L'un est gratuit et obligatoire : l'Assurance maladie



Don't get lost in translation

CEAM

Carte européenne d'assurance maladie. Cette carte est gratuite et valable entre 6 mois et 5 ans selon votre pays.

L'autre est payant et facultatif : la mutuelle complémentaire

Reste à votre charge

L'Assurance maladie

L'adhésion à l'Assurance maladie (Sécurité sociale) est obligatoire et gratuite et se demande en ligne sur le site : etudiant-etranger.ameli.fr. Vous devez avoir finalisé votre inscription à l'université pour vous inscrire.

Vous devrez avancer vos frais médicaux des premiers mois. Pas de panique, les remboursements sont rétroactifs à votre date d'inscription à l'université.



Comment s'inscrire à la Sécurité sociale française ?
→ Tutoriel de l'Assurance maladie

◆ Si vous êtes étudiant originaire d'un pays de l'EEE (Espace économique européen) ou de la Suisse :

Demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM*) à l'organisme de protection sociale de votre pays d'origine pour bénéficier du remboursement de vos frais de santé en France dans les mêmes conditions que si vous étiez dans votre pays



Consultez la durée de validité de la CEAM par pays de délivrance :
→ cleiss.fr
→ Venir en France → Etudes

◆ Si vous effectuez un stage :

vous ne pourrez pas vous inscrire à l'assurance maladie puisque vous ne serez pas inscrit à l'université. Il en est de même pour les étudiants **âgés de plus de 28 ans**. Vous devrez alors prendre une assurance personnelle.

◆ Si vous êtes étudiant québécois et que vous effectuez une mobilité internationale :

vous ne devrez pas vous inscrire à l'assurance maladie si vous présentez au moment de votre inscription à l'université le formulaire SE 401-Q-102 bis ou SE 401-Q-106.

Mutuelle complémentaire



Liste des mutuelles à Strasbourg :
→ mutualite.fr → Services → Particuliers
→ Trouver une mutuelle

L'adhésion à une mutuelle complémentaire n'est pas obligatoire mais vous permettra d'être remboursé du reste des frais non pris en charge par l'assurance maladie. Cette adhésion est payante.

Vous pouvez choisir notamment la mutuelle complémentaire santé de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) ou encore une mutuelle étudiante (LMDE, SMEREP, MGEL, etc.).

Service de santé universitaire (SSU)

Vous pourrez bénéficier gratuitement en tant qu'étudiant international des services de santé de l'université :



« Examen de santé »
(examen préventif à dimension médicale, sociale et psychologique)



Accompagnement et intégration des étudiants handicapés



Consultations médicales spécialisées (gynécologie, nutrition, urgences, médecine du sport, tabacologie, avis médicaux, certificats d'absence)



Dépistage anonyme et traitement des infections sexuellement transmissibles



Prescription et réalisation de vaccinations



Ateliers de gestion du stress, relaxation / sophrologie, réflexologie



Formations au secourisme



Service de santé universitaire (SSU) :
sante.etudiants@unistra.fr
6, rue de Palerme 67000 Strasbourg
RDV au : 03 68 85 50 24



Consultations médicales :
→ sante.unistra.fr



@sante.unistra



CAMUS (CENTRE D'ACCUEIL MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG)

Vous aurez également la possibilité de consulter sur rendez-vous des psychologues, psychiatres, assistantes sociales présents au sein du Camus. Ces consultations sont individuelles, confidentielles et gratuites.



Contact : Le Camus
6, rue de Palerme, 67000 Strasbourg
03 88 52 15 51 / camus@unistra.fr



→ camus67.fr

important

Présentez votre **Pass campus** et si possible votre **carton de vaccination** lors des visites.







**Je
m'intègre
à la vie
étudiante**

Je profite des services universitaires



Accès numériques et wi-fi



Vous pourrez accéder aux principaux services numériques via Ernest, l'environnement numérique et social de travail.



Pour activer votre compte Unistra :
→ "Je m'inscris et je choisis mes cours", page 27



→ ernest.unistra.fr
→ Connexion
→ Repérez le lanceur d'application en haut à droite de l'écran



important

Vous pourrez accéder au réseau wi-fi (Osiris ou Eduroam) sur la quasi-totalité des campus et sites universitaires depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone en utilisant les identifiants de votre compte Unistra.

→ Adresse de messagerie électronique étudiante :



→ partage.unistra.fr

→ Plateforme Moodle :



→ moodle3.unistra.fr
ou sur : → ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ Moodle

→ Résultats d'examens :



→ ernest.unistra.fr
→ Mes études → Scolarité
→ Résultats d'examens ou sur :
→ ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ MR (mes résultats)

→ Emploi du temps en ligne :



→ ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ Mon emploi du temps

→ Bibliothèques en ligne :



→ bu.unistra.fr
ou sur : → ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ Bibliothèques

→ Salles d'ordinateurs :



→ services-numeriques.unistra.fr
→ catalogue des services
→ pédagogie

→ Ressources numériques :



→ ernest.unistra.fr
→ Ressources → Numériques

→ Impressions en ligne :



→ ernest.unistra.fr
→ Ressources → Pratiques
→ Gérer ses impressions

→ Seafile, pour partager et stocker vos documents :



→ seafile.unistra.fr
ou sur : → ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ Seafile

→ POD, plateforme de diffusion de vidéos réalisées dans le cadre de vos activités universitaires :



→ pod.unistra.fr
ou sur : → ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ POD

→ Lise, pour vos certificats, justificatifs de scolarité et numéro d'anonymat :



→ lise.unistra.fr
ou sur : → ernest.unistra.fr
→ Lanceur d'applications
→ LI (Lise)



Téléchargez le guide complet des services numériques :
→ services-numeriques.unistra.fr
→ Documentations
→ Guide numérique du nouvel arrivant
→ Téléchargez dans le tableau le document « Plaquette des services numériques FR – Digital services booklet EN »
ou depuis la page de présentation de la Dnum
sur ernest.unistra.fr et sur unistra.fr



Contact :

Service d'assistance en ligne

pour toute question ou problème concernant les services numériques
→ support.unistra.fr
03 68 85 43 21

Bibliothèques



bu.unistra.fr
(se connecter avec votre compte Unistra)

Les 24 bibliothèques de l'université, présentes sur tous les campus, vous offrent l'accès à une documentation fiable et pertinente et à une multitude de ressources en ligne sur l'ensemble des domaines d'enseignement et de recherche. En BU, vous bénéficiez d'une ambiance propice à l'étude et de nombreux services : réservations de salles de travail en groupe, formation à la recherche d'information, prêts entre bibliothèques...

Les bibliothèques sont ouvertes en continu du lundi au vendredi. Certaines vous accueillent jusqu'à 23h et même le week-end. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU) est également accessible aux étudiants.

Grâce à Eucor - Le Campus européen, vous aurez également accès aux bibliothèques des universités de Basel, Freiburg, Haute-Alsace et du *Karlsruher Institut für Technologie*.



+ 1 000 000
d'ouvrages



+ 5 000
places

Le dispositif Carte culture

Ce dispositif est intégré à votre Pass campus. Vous pourrez alors bénéficier de **tarifs préférentiels** chez plus de 80 partenaires culturels en Alsace :

- spectacles, concerts, festivals : 6 € ;
- cinémas : 3, 4 ou 5 € ;
- musées : entrée libre.

Vous pourrez également **assister gratuitement à des événements culturels** : visites, rencontres, performances sur le campus ou encore participer à des activités artistiques, les Ateliers à la Carte, qui s'adressent à tous les étudiants.



Informations pratiques et formulaire d'inscription :
→ carte-culture.org
→ rubrique « Les + »



Contact :
ateliers.alacarte@unistra.fr

Demandes d'informations plus générales :
infos@carte-culture.org



Cinéma



Concert



Festival



Musée



Spectacle



Mission égalité parité

Les violences sexistes, sexuelles ou homophobes sont punies par la loi.

Pour vous aider à agir ou réagir si vous êtes victime ou témoin, l'Université de Strasbourg a mis en place une cellule d'aide et d'accompagnement aux victimes de violences sexistes, sexuelles et homophobes sur le campus. Elle regroupe 5 spécialistes de l'aide aux victimes tenues au secret professionnel qui vous répondront tout au long de l'année.



→ violences-sexistes.unistra.fr



Contact :

violences-sexistes@unistra.fr

Le sport

Pour pratiquer une activité sportive et/ou artistique adaptée à votre emploi du temps étudiant, le Service des sports de l'université propose de très nombreuses activités dans les domaines suivants :



Fitness



Sports collectifs



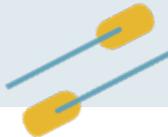
Sports de combat



Sports de raquette



Sports de cibles



Activités aquatiques et nautiques



Activités gymniques



Danse, etc.

Vous pourrez également participer à des sorties de ski, snowboard, randonnées ou même parachutisme et prendre part à des compétitions (du niveau académique à national).

La majorité des activités sportives sont intégrées à votre Pass campus. Pour quelques activités seulement il vous sera demandé de payer une cotisation supplémentaire.

L'inscription aux cours se fait au début de chaque semestre (nécessite d'avoir reçu votre Pass campus).



Informations et inscriptions :

→ sport.unistra.fr

→ Service des sports

→ S'inscrire aux activités



Pour toute question :

Eva Froehlicher

efroehlicher@unistra.fr

Associations étudiantes

Il existe plus de 100 associations étudiantes à l'université qui organisent régulièrement des rencontres, des événements culturels, des soirées ou encore des conférences.

 Liste des associations étudiantes :
→ unistra.fr
→ Vie des Campus
→ Vie universitaire
→ Annuaire des associations étudiantes du site Alsace

 Ou sur :
→ assoetu.sdvealsace.fr

Renseignez-vous auprès de votre faculté / école / institut pour connaître leurs associations étudiantes ou auprès du Service de la vie universitaire (courriel à svu@unistra.fr). Contactez-les, elles pourront vous aider et vous accompagner à votre arrivée ainsi que tout au long de l'année.

Formations en ligne

Les plateformes de cours et de conférences en ligne vous seront ouvertes. En voici une sélection :

→ **Moodle**, la plateforme de cours de l'université :

 → moodle.unistra.fr

→ **Plateforme FUN-MOOC**, des cours en ligne ouverts à tous, proposés par France Université Numérique (FUN) :

 → fun-mooc.fr/cours

→ **CanalC2**, la web télévision de l'université sur les colloques et conférences scientifiques :

 → www.canalc2.tv

→ **Les UNT** (Universités numériques thématiques) proposent de nombreux contenus multimédias, par domaine d'enseignement. Ces ressources sont libres d'accès et gratuites dans la grande majorité des cas.

→ Accédez aux ressources mises à disposition par les universités numériques thématiques via le catalogue FUN-ressources

 → fun-ressources.fr

→ **La Chaîne YouTube Unistra**, découvrez la diversité de l'université, de l'actualité de la recherche à la vie des campus, sur la chaîne Youtube (officielle) de l'Université de Strasbourg :

 → <http://youtube.com/unistra>

→ **France Culture Plus**, le webmédia étudiant offrant des cours et des conférences issues des universités et des grandes écoles :

 → plus.franceculture.fr

Je participe aux évènements



1^{er} semestre :
de début septembre
à fin janvier

d'accueil et d'intégration

Calendrier universitaire

- Début septembre :
accueil rentrée
- Fin-octobre à début novembre :
vacances de Toussaint
- Mi-décembre à mi-janvier :
examens semestre 1
- Fin décembre à début janvier :
vacances de Noël
- Mi-février :
Date limite jury semestre 1
- Fin février à début mars :
vacances d'hiver
- Fin avril à début mai :
vacances de Pâques
- Mi-avril à mi-mai :
examens semestre 2
- Fin mai :
date limite jury semestre 1

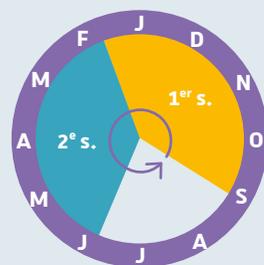


Téléchargez le calendrier universitaire :
→ unistra.fr → Formation
→ Admission, inscription et scolarité
→ Calendrier universitaire



Agenda de l'Unistra :
→ unistra.fr → Accès directs → Agenda

2^e semestre :
de fin janvier
à début juin



Ces périodes sont données à titre indicatif. Renseignez-vous auprès de votre faculté / école / institut afin de connaître votre calendrier exact pour l'année à venir.

Évènements d'accueil et d'intégration

DISPOSITIF AGORA DE RENTRÉE

En septembre

Campus central de l'Esplanade



Pour ne rien rater, consultez :
→ bienvenue.unistra.fr



Contact : svu-accueil@unistra.fr

Il se compose d'un guichet d'accueil de rentrée étudiante (du 05 au 16/09) des journées thématiques et d'évènements et d'évènements pour bien débuter votre séjour et connaître votre nouvel environnement : le logement (CAF, Action Logement, le Crous), l'assurance maladie, les transports, la ville, les institutions, les services universitaires (Pass campus, dispositif Carte culture, services numériques, bibliothèque, sport, etc.).

JOURNÉES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX (JAI)

Début septembre

Campus central de l'Esplanade

La Direction des relations internationales accueille les étudiants internationaux nouvellement arrivés à chaque début de semestre. L'occasion de découvrir l'université et de rencontrer d'autres étudiants internationaux. Un évènement à ne pas manquer !

PROGRAMMATION CULTURELLE DE RENTRÉE

Campus alternatif

Début septembre

Campus central de l'Esplanade

Tous les évènements culturels de l'année :



→ culture.unistra.fr



→ carte-culture.org

Escape Game Culturel

Septembre

Campus central de l'Esplanade

La Guinguette culturelle

Septembre

Resto'U Paul Appell



→ crous-strasbourg.fr

→ carte-culture.org

Concert - Orchestre philharmonique de Strasbourg

21 octobre 2021

Palais Universitaire



PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE DE « STRASBOURG AIME SES ÉTUDIANTS »

« Strasbourg aime ses étudiants » organise plusieurs évènements gratuits dont « La Nuit des Étudiant du Monde », une soirée d'accueil pour les étudiant internationaux. Vous pourrez également participer à des visites (découverte de la ville, institutions européennes) ainsi qu'à des nocturnes au musée.



→ strasbourgaimesesetudiants.eu



@Strasbourg.aime.ses.etudiants



Contact :

strasbourgaimesesetudiants@strasbourg.eu



Rejoignez la DRI
team et participez à
l'animation de nos
événements tout en
étant rémunéré !



Programmation culturelle de la MUI

La Maison universitaire internationale propose tout au long de l'année universitaire : visites culturelles, spectacles, afterworks thématiques ou encore excursions en France, Allemagne et Suisse.



Contact :

dri-evenements@unistra.fr



Évènements à venir :

→ unistra.fr → International → Venir à Strasbourg → Étudiants
→ La Maison universitaire internationale → Inscrivez-vous
aux événements de la Maison universitaire internationale

Ateliers culturels

Si vous étudiez en deuxième ou troisième année de licence, vous pourrez alors découvrir ou approfondir une pratique artistique / culturelle et valider 3 crédits ECTS dans le cadre de l'UE (unité d'enseignement) libre. Vous ne pouvez valider que 3 crédits ECTS par année universitaire (soit au premier semestre, soit au second).

Il existe aussi des ateliers artistiques et culturels (Ateliers à la carte) ouverts à tous les étudiants sans validation de crédits ECTS.



Informations pratiques et
formulaire d'inscription :
→ culture.unistra.fr



Contact : SUAC
(Service de l'action culturelle)
ateliers.culturels@unistra.fr



→ "Le dispositif Carte culture", page 37



Contact : ateliers.alacarte@unistra.fr

Service relations Alumni

Rejoignez le réseau Alumni pour participer à des événements virtuels (webinars) et réels (afterworks) sur des thématiques professionnelles.



Agenda des événements :
→ alumni.unistra.fr/agenda



→ "Il y a aussi...", page 51



Contact : contact@alumni.unistra.fr

Associations étudiantes

Les associations étudiantes organisent des journées de rentrée en lien avec votre faculté / école / institut.



→ Évènements d'accueil et
d'intégration", page 40

Je demande le soutien



d'un parrain ou d'une marraine

Programme « Parrainage international »

Si vous êtes étudiant international et que vous souhaitez entrer en contact avec des étudiants de l'Université de Strasbourg durant votre séjour, vous pouvez participer au programme « Parrainage International ». Votre parrain ou marraine pourra vous aider à votre arrivée : intégration à la vie étudiante, initiation à la culture régionale, aides dans les démarches administratives, etc.



Il suffit de remplir le formulaire en ligne :

- unistra.fr
- International
- Venir à Strasbourg
- Parrainage international



Ce programme est mis en place grâce au soutien du label Bienvenue en France, qui reconnaît l'engagement de l'Université de Strasbourg dans l'accueil des étudiants internationaux.

D'autres évènements et rencontres auront également lieu tout au long de l'année pour faciliter votre intégration au sein de notre université. Nous resterons en contact avec vous pour vous en informer.





**Je réussis
mon année
universitaire**

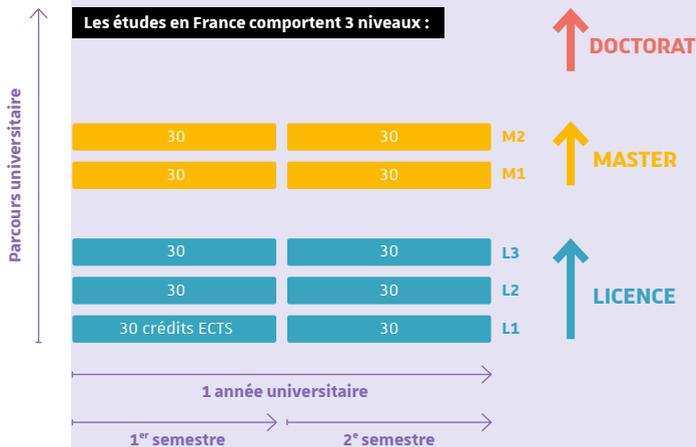


Organisation des cours

Les cours sont organisés par semestre en modules appelés « Unités d'enseignement » (UE). Vous devrez valider 30 crédits ECTS⁹ de cours par semestre, soit 60 crédits ECTS pour une année. Ces crédits sont associés à l'obtention d'une UE.



Pour en savoir plus sur les équivalences entre diplômes français et étrangers :
 → campusfrance.org → Étudiants → Étudier
 → Les diplômes, crédits et équivalences



important

À part quelques exceptions, les universités françaises ne délivrent pas d'ECTS pendant le doctorat.

Vous pourrez avoir des UE avec des cours en plusieurs langues. Certains cours ne sont pas ouverts aux étudiants internationaux. Renseignez-vous auprès de votre faculté / école / institut ou vérifiez dans le catalogue en ligne :



→ unistra.fr → International → L'international à l'Université de Strasbourg → Recensement des enseignements disciplinaires en langues étrangères et des enseignements de langue étrangère

Don't get lost in translation

Crédits ECTS

Le terme ECTS signifie European Credits Transfer System en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits en français.



D pour doctorat :
6 semestres

M pour master :
4 semestres soit
120 crédits ECTS

L pour licence :
6 semestres soit
180 crédits ECTS

UE

UCE UCE

UE

UCE UCE

Système d'évaluation

- Les étudiants sont notés sur 20 points : 0/20 est la plus mauvaise note, et 20/20 la meilleure. La note minimum pour réussir un examen est 10/20.
- Si vous avez moins de 10/20, vous avez la possibilité de passer les rattrapages.



Vous pourrez être évalué en **contrôle continu** (tout au long de l'année) et/ou en **examens finaux** (à chaque fin de semestre).

Pour connaître votre système d'évaluation, reportez-vous aux règles d'examen (MECC) publiées par votre faculté / école / institut. En général, les cours de Licence sont évalués en contrôle continu et les cours de Master en examens finaux.

Si vous avez une excuse valable, vous pourrez être autorisé à participer aux examens de remplacement, qui sont généralement organisés plusieurs semaines après la fin du semestre.

Les informations de la rubrique « Résultats d'examens » accessible sur votre environnement numérique de travail Ernest ne sont affichées qu'à titre indicatif. Seuls les relevés de notes transmis par le service de scolarité font foi.



Résultats des examens :

→ ernest.unistra.fr

→ Scolarité → Mes examens

→ Résultats d'examens

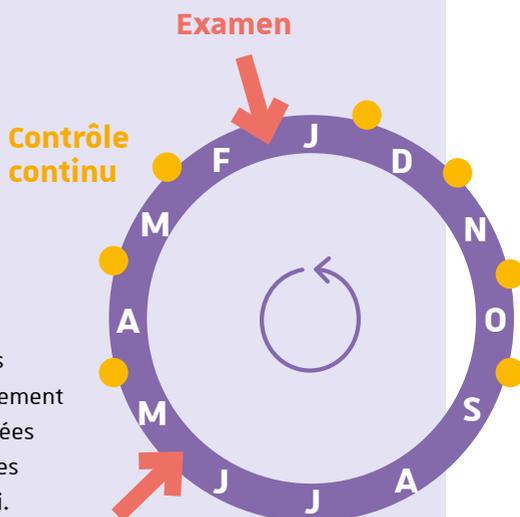
Don't get lost in translation

CM (cours magistraux)

Ils ont lieu dans les amphithéâtres appelés plus simplement « amphi ». L'interaction avec l'enseignant est limitée. Vous devez surtout prendre des notes.

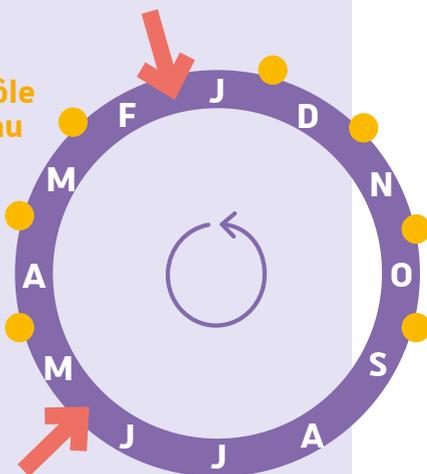
TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques)

Ce sont des cours par petits groupes qui se déroulent dans des salles de cours ou dans les laboratoires. Vous mettez en application les notions abordées en CM.



Examen

Contrôle continu





Outils pour éviter le plagiat

Le plagiat est sanctionné par l'Université de Strasbourg. Afin de l'éviter et vous aider à employer correctement les idées d'auteurs et les propos disponibles sur Internet dans vos devoirs, mémoires ou thèses, l'université met à disposition des conseils pratiques :



→ info-plagiat.unistra.fr



→ infosphere.uqam.ca
→ Rédiger un travail
→ Éviter le plagiat

Outils à la réussite étudiante de l'Unistra

→ **Soutien à ma réussite sur Ernest** : Retrouvez des informations, articles et un catalogue de ressources pédagogiques pour vous aider dans votre formation.



→ ernest.unistra.fr
→ Mes Études
→ Soutien à ma réussite

→ **MoodleAIR** : Des modules d'auto-formation pour apprendre à travailler plus efficacement et vous professionnaliser, ainsi que des conseils pour vous aider à découvrir l'Unistra.



→ ernest.unistra.fr
→ Mes Études
→ Soutien à ma réussite
→ Apprendre et travailler plus efficacement



→ ernest.unistra.fr
→ Mes Études
→ Soutien à ma réussite
→ Apprendre et travailler plus efficacement



→ Instagram et Twitter : @ARE_Unistra
→ Facebook : @ARE.Unistra



important

Retrouvez des **conseils** pour réussir votre année universitaire sur :



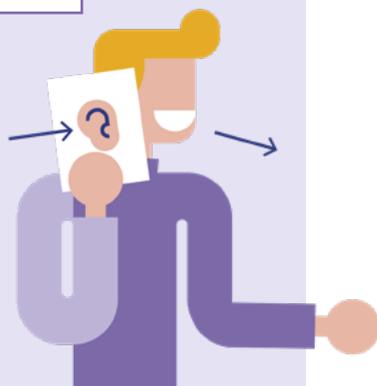
→ ernest.unistra.fr
→ Mes Études
→ Soutien à ma réussite

→ **FEU!** : Vous avez envie de rencontrer facilement d'autres étudiants ? Déposez votre annonce sur feu.unistra.fr. Que votre requête concerne le domaine universitaire, un projet, les langues ou encore les loisirs, proposez votre aide, demandez-en et partagez simplement entre étudiants.

J'améliore mon niveau de français



Pour vous aider à améliorer votre niveau de français, l'université propose des cours de FLE (Français langue étrangère) tout au long de l'année universitaire :



Pôle LanSAD de la Faculté des langues

OFFRES GRATUITES

→ Mise à disposition de ressources pour l'apprentissage du français au centre de langues Pangloss ou en ligne sur le site RELAIS (Français à partir de B1) :



→ relais.unistra.fr

→ Dispositif TANDEM pour pratiquer votre français avec des étudiants francophones :



Inscription :

→ lansadmin.unistra.fr

→ Si vous étudiez en Licence ou en Master dans l'une des facultés de l'Université de Strasbourg (hors faculté de droit, écoles et instituts), vous pourrez prendre une UE (unité d'enseignement) de FLE pour valider 3 crédits ECTS. Le niveau minimum requis est B1 (déjà acquis) jusqu'à C1/C2.



Inscription :

→ lansadmin.unistra.fr



Contact :

Centre de langues Pangloss
Bâtiment PANGLOSS - 3^e étage
2, allée René Capitant
67000 Strasbourg
→ lansad-contact.unistra.fr
→ <http://lansad.unistra.fr>

Institut International d'Études Françaises (IIEF)

OFFRES PAYANTES NÉCESSITANT UNE INSCRIPTION À L'IIEF

→ Diplômes d'université des niveaux A1 à C2

- Frais d'inscriptions semestre 1 ou 2 = 1 500 €
- Frais d'inscriptions semestres 1 et 2 = 2 500 €

→ Centre d'examen des Diplômes nationaux DELF B2 et DALF C1/C2



→ iief.unistra.fr

→ <https://assistance-etudiant.unistra.fr>

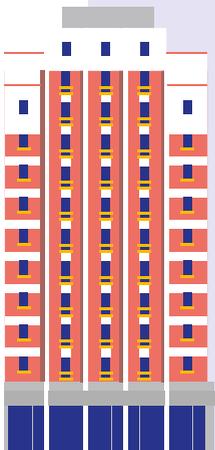
→ S'inscrire



Contact :

delfdalf@unistra.fr

Maison universitaire internationale



OFFRE PAYANTE

→ Stages de FLE (Français langue étrangère) du niveau A1 aux niveaux B2-C1, donnés par l'IIEF. Leur coût est de 70 € par session. Cette offre est renouvelée chaque semestre.



Page d'inscription des activités de la MUI :
→ mui-inscriptions.u-strasbg.fr



Contact :
mui-info@unistra.fr

Alliance Française



→ afstrasbourg.eu

Université Populaire Européenne



→ upe-alsace.fr

Association ESN et son café des langues

L'ESN (Erasmus Student Network), association à but non lucratif pour un bon accueil des étudiants internationaux au sein de l'Université de Strasbourg.



→ [@esn.strasbourg](https://www.esn.strasbourg.fr)
→ événements

Centre International d'Études en Langues



→ www.ciel-strasbourg.org

*Français
English
Deutsch*



Il y a aussi...



Statut étudiant-artiste

Si vous le souhaitez, vous pouvez demander le statut d'étudiant-artiste pour poursuivre à la fois vos études et votre carrière artistique :

- une année d'études en deux ans ;
- aménagement des examens ;
- autorisation d'absence pour stages, représentations, concours, etc. ;
- choix prioritaire des groupes de TP et TD ;
- mise à disposition ponctuelle de locaux pour travailler.

Vous devrez ainsi candidater en année N pour l'année N+1.



Informations et candidature :

→ culture.unistra.fr → Statut étudiant-artiste



Stages et emplois

Pour vous aider dans vos recherches de stage, d'emploi ou d'apprentissage, vous pouvez contacter :

◆ Espace Avenir

Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, pour vous accompagner dans vos choix d'études et vos recherches de stage et d'emploi.



→ espace-avenir.unistra.fr



Contact :

20 A, rue René Descartes
67000 Strasbourg Cedex
espace-avenir@unistra.fr

◆ Service relations Alumni

Le Réseau Alumni est le réseau social professionnel des diplômés, personnels et doctorants de l'université. Vous pourrez également candidater aux offres d'emploi et stages en ligne.



Offres d'emploi :

→ alumni.unistra.fr → Étudiants et personnels Unistra (identifiants Unistra)



Contact :

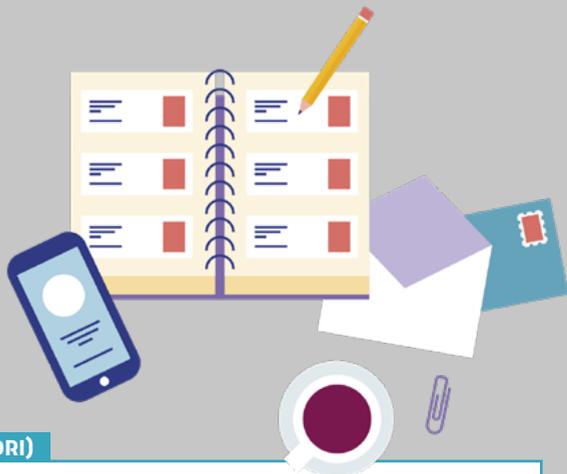
contact@alumni.unistra.fr



À qui s'adresser ?



Carnet d'adresses



Université de Strasbourg

Direction des relations internationales (DRI)

La DRI pilote la stratégie Bienvenue en France au sein de l'établissement, qui vise à renforcer l'attractivité à l'international de l'Université de Strasbourg (Unistra) et à améliorer les conditions d'accueil des publics internationaux.

En juillet 2019, l'obtention du label Bienvenue en France avec 3 étoiles pour la qualité d'accueil à l'Université de Strasbourg a été une première étape.

Différents projets sont lancés, dont ce guide qui en est également une réalisation concrète !



Retrouvez l'offre complète sur :

→ "Je demande le soutien d'un parrain ou d'une marraine", page 43



→ unistra.fr
→ Université
→ Organisation
→ Services centraux
→ Domaine d'appui aux missions
→ Direction des Relations Internationales



Accueil et gestion administrative de votre mobilité

Maison universitaire internationale
11, presqu'île André Malraux, 67100 Strasbourg

Direction relations internationales et vice-présidence Europe et relations internationales

Bâtiment Le Patio,
22 rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex



Contact : dri-contact@unistra.fr
03 68 85 65 25

Maison universitaire internationale (MUI)

La Maison universitaire internationale (MUI) est le lieu emblématique de l'accueil international de l'Université de Strasbourg. Aujourd'hui, la MUI regroupe les différents services centraux de l'université qui accueillent les publics internationaux : le pôle Mobilité Erasmus+, le pôle Mobilité hors Erasmus+, et le pôle Bienvenue en France de la Direction des relations internationales ; le Centre Euraxess de la Direction de la recherche et de la valorisation ; le Bureau d'accueil des étudiants internationaux et des migrants de l'Université de Strasbourg ; le bureau du groupement universitaire transfrontalier « Eucor – Le Campus européen ».



→ unistra.fr → International
→ Vos interlocuteurs
→ La Maison universitaire internationale



Maison universitaire internationale

Université de Strasbourg
11, presqu'île André Malraux,
67100 Strasbourg (rez-de-chaussée du bâtiment)



Contact : mui-info@unistra.fr
03 68 85 66 49
[Dispositif d'Aide et d'Intégration des étudiants en exil] : etudiantsrefugies@unistra.fr

Service de la vie universitaire (SVU)

Le SVU a pour objectif d'accueillir et accompagner tous les étudiants, de promouvoir et de développer la vie étudiante au sein de l'Université de Strasbourg.



Il regroupe notamment :

◆ ACCUEIL DES ÉTUDIANTS/VIE ÉTUDIANTE

Le SVU vous accueille et accompagne dans vos démarches et vous permettra d'être informé sur la vie pratique de l'université et sur l'actualité étudiante. Vous y trouverez également de l'aide pour vous orienter sur le campus.

Le SVU propose un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement pour les associations étudiantes (création, suivi, conseils...), soutient les projets étudiants et l'engagement étudiant, publie les offres de jobs étudiants internes à l'Unistra et extérieurs.



- unistra.fr
- Université
- Organisation
- Services centraux
- Domaine d'appui aux missions
- Service de la vie universitaire (SVU)



Le Studium, 2 rue Blaise Pascal
67084 Strasbourg Cedex



Contacts :
svu@unistra.fr
svu-handicap@unistra.fr



Service de la vie universitaire - Mission accueil
Bâtiment la Présidence, 1^{er} étage, bureau 1.03,
22A rue René Descartes
67084 Strasbourg Cedex



Contact : svu-accueil@unistra.fr
03 68 85 60 10

◆ ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Le SVU-Mission handicap propose un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement pour que les étudiants en situation de handicap poursuivent leurs études dans les meilleures conditions possibles. Il organise les aides ou aménagements nécessaires en lien avec le Service de santé universitaire (SSU) et apporte les conseils nécessaires aux étudiants pour mener à bien leurs projets d'études et professionnels. Des solutions sont également mises en place avec les services numériques de l'université pour répondre aux besoins de chacun.



- unistra.fr
- Vie des Campus
- Accompagnement du handicap



Contact : svu-handicap@unistra.fr



Cellule Eucor - Le Campus européen

Eucor - Le Campus européen est un groupement transfrontalier universitaire dont fait partie l'Université de Strasbourg. L'équipe accompagne les étudiants, les doctorants, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs pour tout projet de mobilité ou de coopération transfrontalière entre la France, l'Allemagne et la Suisse.



→ campuseuropeen.unistra.fr



Institut Le Bel - Bureau 362H
Campus Esplanade (sur RDV uniquement)



Contact : campus-europeen@unistra.fr

Direction des études et de la scolarité (DES)

La Direction des études et de la scolarité gère, organise et coordonne la scolarité des étudiants.



→ unistra.fr → Université → Organisation
→ Services centraux → Domaine d'appui aux missions
→ Direction des études et de la scolarité (DES)



Direction des études et de la scolarité,
22, rue René Descartes, 67081 Strasbourg Cedex



Contact : des-etudes@unistra.fr

Maison universitaire France-Japon

La Maison universitaire France-Japon facilite l'intégration des étudiants, enseignants et chercheurs japonais. Vous y trouverez une bibliothèque avec des ouvrages en français et en japonais, ainsi que des espaces de travail disposant d'ordinateurs avec clavier japonais.



→ mufrancejapon.unistra.fr



Maison universitaire France-Japon
42 A, avenue de la Forêt noire, 67000 Strasbourg



Contact : mujapon@unistra.fr
03 68 85 20 12

Service de santé universitaire (SSU)

Vous pourrez avoir accès gratuitement aux différentes consultations proposées par le SSU. Vous aurez également la possibilité de demander un « examen de santé » au cours de votre scolarité.



→ "Je pense à ma santé", page 32



→ sante.unistra.fr



Campus Esplanade, SSU,
6, rue de Palerme, 67000 Strasbourg



Contact : sante.etudiants@unistra.fr
Prise de rendez-vous : 03 68 85 50 24 et
www.doctolib.fr

Camus (Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg)

Le Camus propose des consultations individuelles, confidentielles, gratuites et sur rendez-vous, avec des psychologues, psychiatres et assistantes sociales.



→ camus67.fr



Le Camus,
6, rue de Palerme, 67000 Strasbourg



Contact : camus@unistra.fr
03 88 52 15 51

Service de l'action culturelle (Suac)

Le Service universitaire de l'action culturelle a pour vocation de promouvoir la culture et les arts à l'université. Il programme toute l'année des événements et ateliers culturels, en partenariat avec les différentes composantes universitaires et associations étudiantes, mais aussi les institutions culturelles de la région. Il gère également le dispositif Carte culture pour le Bas-Rhin.



→ unistra.fr → Université → Organisation → Services centraux → Domaine d'appui aux missions → Service de l'action culturelle



22, rue René Descartes, 67084 Strasbourg Cedex



Contact : [Suac] : 03 68 85 60 09
[Dispositif Carte culture] : infos@carte-culture.org

Service des sports

Le service des sports organise la pratique sportive pour les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg.



→ unistra.fr → Organisation → Service centraux → Domaine d'appui aux missions → Service des sports / Site internet du service des sports : sport.unistra.fr



4, rue Blaise Pascal, 67081 Strasbourg Cedex



Contact : Eva Froehlicher, efroehlicher@unistra.fr
chargée de communication externe / 03 68 85 13 83

Service des bibliothèques

Le service des bibliothèques acquiert, gère et met à la disposition de la communauté universitaire des documents de tout type et offre de nombreux services pour l'enseignement et la recherche.



→ unistra.fr → Organisation → Services centraux → Service des bibliothèques de l'Université de Strasbourg / bu.unistra.fr



4, rue Blaise Pascal,
CS 90032, 67081 Strasbourg Cedex



Contact : bu-contact@unistra.fr

Direction du numérique (DNum)

La DNum fournit les outils et services numériques de l'université pour l'enseignement et la recherche. Vous pouvez contacter le support numérique si vous rencontrez une difficulté dans leur utilisation.



→ unistra.fr/dnum
voir aussi → services-numeriques.unistra.fr



Contact : support@unistra.fr
03 68 85 43 21

Institut international d'études françaises (IIEF)

L'Université de Strasbourg assure des cours payants de français langue étrangère dans le cadre d'un service commun nommé Institut international d'études françaises (IIEF), pour des étudiants, des enseignants ou stagiaires non francophones : cours au semestre ou à l'année de niveaux débutant à confirmé (niveaux A1 à C2).



→ iief.unistra.fr



Bâtiment Le Pangloss,
2, allée René Capitant, 67000 Strasbourg



Contact : iief@unistra.fr

Pôle LansAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines)

Le Centre de langues Pangloss propose des ressources d'apprentissage pour 28 langues (tous niveaux) et pour certaines, des activités d'initiation et de pratique (parcours et ateliers).
Inscription : lansadmin.unistra.fr (complétez : « langues hors UE » = sans validation)

 → lansad.unistra.fr

 Centre de langues Pangloss (Pôle Lansad),
bâtiment Le Pangloss, 3^e étage,
2, allée René Capitant, 67000 Strasbourg

 **Contact :** lansad-contact.unistra.fr

Service relations Alumni

Ce service vous donne accès au Réseau Alumni, le réseau social professionnel des diplômés, personnels et doctorants de l'Université de Strasbourg. Le site des Alumni vous permet de demander conseil aux anciens de toutes les disciplines via l'annuaire et le module de parrainage, vous inscrire aux événements mensuels liés à la vie professionnelle (webinars en ligne et afterworks), candidater aux offres d'emploi et stages, lire des portraits inspirants, etc.

 → alumni.unistra.fr

 3-5, rue de l'Université,
67000 Strasbourg

 **Contact :**
contact@alumni.unistra.fr

Espace Avenir

Ce service vous accompagne dans vos choix d'études, recherche de stage et d'emploi. Vous y rencontrerez un.e conseiller.e avec ou sans rendez-vous et en toute confidentialité, pour une aide ponctuelle ou un suivi approfondi. Et tout au long de l'année, Espace Avenir organise diverses rencontres, ateliers thématiques et conférences.

 → espace-avenir.unistra.fr

 Bâtiment La Présidence,
20 A, rue René Descartes, 67081 Strasbourg Cedex

 **Contact :** espace-avenir@unistra.fr
03 68 85 63 00

Conseil à la réussite universitaire

Pour vous aider à vous intégrer et à vous familiariser plus facilement à la vie universitaire, vous pouvez rencontrer un.e conseiller.e à la réussite universitaire.

 Institut de Développement et d'Innovation, (Idip)
Vous pouvez prendre rendez-vous par email
et rencontrer notre conseillere au
43 Rue Goethe ou par visio-conférence.
Contact : conseillere-reussite@unistra.fr

Autres structures hors Université

Préfecture du Bas-Rhin

Les services de la préfecture sont présents durant le dispositif « Agora de rentrée » en septembre.

 www.bas-rhin.gouv.fr

 5, place de la République,
67073 Strasbourg

 **Contact :** prefecture@bas-rhin.gouv.fr
03 88 21 67 68

Campus France

Campus France est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs internationaux en France. Il encourage la mobilité internationale, gère des programmes de bourses et anime le réseau des alumni.



→ www.campusfrance.org



Campus France Strasbourg
9, place Kleber, 67000 Strasbourg



Contact : strasbourg@campusfrance.org
03 88 14 38 83

Strasbourg aime ses étudiants

Dispositif d'accueil, d'information et de mise en relation porté par la Ville & l'Eurométropole de Strasbourg. Il facilite votre intégration et vous fait découvrir les atouts de cette capitale européenne, par des événements gratuits à la rentrée et des relais d'information tout au long de l'année sur les services, infrastructures, acteurs, événements, etc.



→ www.strasbourgaimesesetudiants.eu



Ville et Eurométropole de Strasbourg
1 Parc de l'Etoile, 67076 Strasbourg Cedex



Contact :
strasbourgaimesesetudiants@strasbourg.eu

ADIL du Bas-Rhin

La mission de l'ADIL du Bas-Rhin, spécialiste du logement, consiste à apporter un conseil qualifié sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux concernant votre logement.



→ www.adil67.org



5, rue Hannong, 67000 Strasbourg



Contact : 03 88 21 07 06

Caisse d'allocations familiales (CAF) du Bas-Rhin

La CAF est un organisme public en charge du versement des prestations familiales comme l'allocation au logement.



22, route de l'Hôpital
67000 Strasbourg

Crous de Strasbourg / logement

Le Crous vous propose ses services, indispensables pour vos questions de logement, de bourses ou de restauration.



Informations et tarifs :
→ www.crous-strasbourg.fr → Logement



1, quai du Maire Dietrich
67000 Strasbourg



Contact : logement@crous-strasbourg.fr
03 88 21 28 00

Action Logement

Action logement est un dispositif financé par les entreprises pour faciliter l'accès au prêt immobilier ou à la location, via les aides Loca-Pass et la garantie VISALE.



→ actionlogement.fr



Direction régionale Action Logement Grand Est
2, avenue de la Forêt noire, 67000 Strasbourg



Contact :
03 69 73 86 60



→ "Trouver un garant", page 15

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Bas-Rhin

La Caisse primaire d'assurance maladie assure notamment le remboursement des soins pour les personnes assurées à la Sécurité sociale.

 16, rue de Lausanne,
67090 Strasbourg

Hôpitaux universitaires de Strasbourg (CHU)

Le CHU de Strasbourg est structuré en 21 pôles regroupant toutes les activités du CHU.

- ◆ Nouvel hôpital Civil - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- ◆ Hôpital de Hautepierre

 → www.chru-strasbourg.fr
→ Vous êtes patient → Notre offre de soins

 1, place de l'Hôpital,
67091 Strasbourg

 **Contact :**
03 88 11 67 68

 1, avenue Molière,
67200 Strasbourg

 **Contact :**
03 88 12 80 00

Services d'urgence et utiles

◆ **Urgences / SAMU 67** - Le pôle des urgences / SAMU 67 comprend la médecine intensive et réanimation du CHU de Strasbourg.

 **Contact :** 15 ou 03 88 87 90 15
En cas d'urgence, téléphonez immédiatement au 15. La procédure à suivre vous sera indiquée.

◆ **Pompiers** - Les pompiers interviennent notamment en cas d'incendie ou d'accident de la circulation.

 **Contact :** 18

◆ **Police** - La police intervient notamment lorsque quelqu'un est en danger : violence, vol, cambriolage, etc.

 **Contact :** 17

◆ **Numéro d'appel d'urgence européen** - Numéro unique disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. A utiliser pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Attention, il ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux.

 **Contact :** 112

◆ **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes**

Numéro national unique et gratuit dédié aux personnes sourdes ou malentendantes. Il est accessible par SMS ou Fax. Attention, pas d'appel vocal.

 **Contact :** 114

Transports publics strasbourgeois (CTS)

La Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) gère le réseau de transport urbain (bus et tramway) de l'Eurométropole de Strasbourg.

 → cts-strasbourg.eu
→ Appli CTS

 Agence CTS : 9, place Saint-Pierre-le-Vieux
67000 Strasbourg (station de tram : Alt Winmàrik)

Vélohop

Vélohop est le service de location de vélos mis en place par l'Eurométropole de Strasbourg.

 Liste des boutiques Vélohop :
→ velohop.strasbourg.eu → Contact

Office de tourisme

L'Office de tourisme de Strasbourg est chargé de faire découvrir la capitale européenne à travers activités et visites de la ville.

 17, place de la Cathédrale,
67082 Strasbourg Cedex

 **Contact :**
03 88 52 28 28

Check-list de départ



LES INDISPENSABLES À AVOIR AVANT VOTRE DÉPART :

- ✓ pièce d'identité (carte d'identité, passeport avec visa en cours de validité) ;
- ✓ justificatif d'état civil (acte de naissance) ;
- ✓ contrat pédagogique (pour les étudiants en mobilité internationale) ;
- ✓ photographies d'identité récentes ;
- ✓ carnet de vaccination.

À CONSERVER AVEC VOUS UNE FOIS VOS DÉMARCHES EFFECTUÉES :

- ✓ carte d'étudiant (Pass campus) ou attestation de scolarité ;
- ✓ justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'électricité, attestation d'élection de domicile, attestation sur l'honneur de l'hébergeant...) ;
- ✓ justificatif de votre titre de séjour en cours de validité ;
- ✓ justificatif de situation professionnelle ;
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
- ✓ attestation d'assurance contre les risques locatifs ;
- ✓ numéro de sécurité sociale fourni par l'assurance maladie | justificatif de couverture sociale | carte européenne d'assurance maladie.

AUTRES DOCUMENTS UTILES :

- ✓ justificatif d'imposition (avis d'imposition sur les revenus N-1 ou N-2, ou avis de non-imposition N-1 ou N-2 ou de rattachement fiscal) ;
- ✓ justificatif de ressources.



Liste complète de votre checklist de départ par Campus France :

→ campusfrance.org

→ Étudiants

→ S'organiser

→ Check-list. Préparer son arrivée

important



N'oubliez pas d'en faire des **photocopies**. Certains documents officiels devront être fournis en français par un **traducteur professionnel en France**.



Agora de rentrée

Dispositif regroupant les services utiles pour bien débuter votre séjour. **page 40**

Aides au logement

Appelées « APL » ou « ASL » et versées par la Caisse d'allocation familiales (CAF). **page 20**

Assurance maladie

Service public dont l'affiliation gratuite et obligatoire vous permet d'être remboursé d'une partie de vos frais médicaux. **page 32**

Bourse

Aide apportée par les institutions publiques françaises, les institutions publiques ou établissements du pays d'origine ou encore le programme Erasmus + pour vous aider à financer vos études. **page 21**

Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Vous permet d'avoir une prise en charge pour vos soins de santé. **page 32**

Contrat de location / bail

Vous permet en tant que locataire d'occuper un logement pour une durée déterminée, en contrepartie du règlement du loyer. **page 20**

Contrôle continu

Évaluation tout au long de l'année universitaire. **page 46**

Correspondant relations internationales (CORI)

Personne de référence au sein de votre faculté / école / institut pour vous accompagner tout au long de votre séjour. **page 10**

Cours magistraux (CM)

Cours organisés dans des amphithéâtres avec une prise de notes et une interaction plus limitée avec l'enseignant. **page 47**

Contrat pédagogique

Document complété par les étudiants en mobilité internationale uniquement, avant leur mobilité et signé par l'étudiant, l'université d'origine et l'université d'accueil. **page 27**

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Cotisatin qui vous permet d'accéder aux services de santé de l'Université, à la pratique sportive, à l'art et la culture. **page 10**

Crédits ECTS (European Credits Transfer System)

Système de points qui vous permet de valider votre cursus universitaire en Europe. **page 46**

Cursus de formation initiale

Formation ordinaire notamment suivie par les étudiants français de l'Université de Strasbourg. **page 8**

Dépôt de garantie / caution

Somme d'argent demandée par le propriétaire au locataire de son logement. Elle est restituée par le propriétaire à la fin du bail ou utilisée en cas de dégradations / impayés. **page 15**

Dossier social étudiant (DSE)

Procédure pour demander une bourse d'étude et/ou votre logement social étudiant. **page 14**

Ernest

Environnement numérique et social de travail pour accéder notamment à votre emploi du temps et aux résultats de vos examens. **page 36**

Examen de santé

Examen non obligatoire de prévention qui vous permet de faire un point sur votre santé, d'être informé et orienté. **page 33**

Examens finaux

Évaluation à la fin de chaque semestre. **page 47**

Formation diplôme multiple

Programme en mobilité internationale à l'Université de Strasbourg pour l'obtention de plusieurs diplômes. **page 8**

Garant

Personne physique ou morale qui s'engage à payer votre loyer en tant que locataire en cas d'impayé. **page 15**

Inscription pédagogique

Elle doit être faite par tous les étudiants internationaux (en mobilité, hors mobilité) et français à l'Unistra, dans les facultés / écoles / instituts. Elle correspond à l'inscription aux cours que l'étudiant va suivre et pour lesquels il pourra passer les examens. **page 27**

Justificatif de domicile

Document à votre nom datant de moins de 3 mois qui justifie de votre adresse physique (facture d'électricité, de téléphone, etc.). **page 17**

Massive Open Online Courses (MOOC)

Cours d'enseignement diffusé sur Internet. **page 39**

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences (MECC)

Règles d'évaluation d'une formation diplômante. **page 47**

Mutuelle complémentaire de santé

Complète la prise en charge des soins médicaux apportée par la Sécurité sociale. **page 33**

Niveaux de langue

Définis par l'échelle européenne (CECRL) selon six niveaux (du plus faible au plus élevé : A1, A2, B1, B2, C1 et C2). **page 11**

Ordre de virement bancaire

Ordre donné par un client à sa banque pour envoyer de l'argent sur un autre compte bancaire. **page 17**

Parrainage international

Si vous en faites la demande, votre parrain ou marraine répond à vos questions avant et lors de votre arrivée. **page 43**

Programme court

Programme de quelques jours / semaines, organisé par votre faculté / institut / école ou par l'Université sur une thématique spécifique. **page 24**

Résidence universitaire

Regroupement de logements gérés par le Crous. **page 14**

RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ou IBAN (International Bank Account Number)

Codes d'identifiants bancaires vous permettant de percevoir des virements sur votre compte bancaire. **page 17**

Taxe d'habitation

Impôt local qui dépend des caractéristiques de votre logement, de sa localisation et de votre situation personnelle (revenus, composition du foyer, etc.) au 1^{er} janvier. **page 16**

Timbre fiscal

Vous permet de prouver que vous avez bien payé une taxe / impôt réclaté par une collectivité publique (État, conseil général, commune, etc.). **page 30**

Titre de séjour étudiant

Droit accordé sur demande par l'administration française de séjourner durant une période limitée sur le territoire français. **page 31**

Travail accessoire autorisé pour étudiant étranger

Temps de travail légal, soit 964 heures/an, autorisé pour les étudiants internationaux. **page 19**

Travaux Dirigés (TD) et Travaux Pratiques (TP)

Cours organisés par groupes qui se déroulent dans des salles de cours / laboratoires. **page 47**

Unités d'enseignements (UE)

Modules dans lesquels sont regroupés plusieurs cours. Elles sont divisées en UE fondamentales, complémentaires et libres. **page 46**

Visa

Tampon ou vignette sur votre passeport qui prouve que vous êtes bien autorisé à vous rendre dans un pays. **page 12**



Accès numériques

page 36

Aide au logement

page 20

Associations étudiantes

page 42

Assurance maladie

page 32

Assurance multirisque habitation

page 16

Bibliothèques universitaires

page 37

Bourse

page 21

Calendrier universitaire

page 40

Carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

page 32

Compte bancaire

page 17

Contrat pédagogique

page 27

Cours

page 46

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

page 10

Dispositif Carte culture

page 37

Dossier social étudiant (DSE)

page 14

Emploi

page 51

Événements d'accueil

page 40

Français langue étrangère (FLE)

page 49

Formations en ligne

page 39

Frais d'inscription

page 10

Garant

page 15

Inscription administrative

page 10

Inscription pédagogique

page 27

Job étudiant

page 20

Mutuelle complémentaire de santé

page 33

Niveaux de langue

page 11

Parrainage international

page 43

Pass campus / carte étudiante

page 29

Plagiat

page 48

Plan de l'université

page 29

Programme court

page 24

Santé

page 32

Sport

page 38

Stage

page 51

Système d'évaluation

page 47

Taxe d'habitation

page 16

Titre de séjour étudiant

page 30

Visa

page 12

**Directrice de la publication** Pr Irini Tsamadou-Jacoberger, vice-présidente Europe et Relations internationales**Conception** Rachel Blessig, directrice relations internationales**Coordination et rédaction** Gaëlle Talbot, chargée de communication Direction relations internationales**Ont participé à la réalisation**Services centraux de l'Université :

- Direction des relations internationales (DRI), en particulier Rebecca Valéri
- Direction de la recherche et de la valorisation (DIREV), en particulier Marie Déroche
- Direction des études et de la scolarité (DES)
- Espace avenir
- Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip)
- Service de la vie universitaire (SVU)
- Service universitaire de l'action culturelle (Suac)
- Service de santé universitaire (SSU)
- Service des sports
- Service des bibliothèques
- Service relations Alumni

Facultés / écoles / instituts de l'Université :

- ECPM
- ESBS
- Faculté de chimie
- Faculté de droit
- Faculté de physique et ingénierie
- Faculté de médecine
- Faculté des sciences sociales
- Faculté de théologie catholique
- Institut International d'Études Françaises (IIEF)
- IUT Louis-Pasteur
- IUT Robert Schuman
- Télécom Physique Strasbourg
- UFR de Mathématique et d'Informatique

Traduction et relecture Stéphanie Hasselmann, Yvan Whomsley et Karine Prost
Mise à jour traduction : Gaëlle Talbot et Maria Uritu**Design graphique et didactique visuelle** Sandra Willauer (Studio Cynara)
Mise à jour graphique : Welcome Byzance**Illustrations** Studio Cynara et Vy-Linh Nguyen

Cette publication a été financée dans le cadre de l'Appel à projets Bienvenue en France dont l'Université de Strasbourg est lauréate depuis juillet 2019.





J'étudie à

L'Université

de Strasbourg

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Université de Strasbourg et de vous accompagner tout au long de votre séjour.

Ce guide d'accueil vous informe notamment sur les étapes à suivre pour réussir votre insertion dans notre Université : demande de visa et de titre de séjour, inscription, organisation de vos cours et des évaluations, nos conseils vie pratique, votre check-list de départ...

Vous y trouverez aussi les contacts pour répondre à vos questions dans la rubrique « À qui s'adresser ». Profitez de nos actions d'accueil mises en place dans le cadre du label Bienvenue en France, et ce dès à présent.

Téléchargez-moi

